

Novembre 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

CONSEIL

Cent quarante-cinquième session

Rome, 3-7 décembre 2012

Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa
cent quarante-quatrième session

Résumé

Le Programme de travail pluriannuel du Conseil (CL 140/REP, Annexe H, Section F) prévoit que le Conseil examine l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.

On trouvera ci-après la liste de celles qu'il a adoptées à sa cent quarante-quatrième session (Rome, 11-15 juin 2012), assortie i) de renvois au(x) paragraphe(s) pertinent(s) du Rapport du Conseil et aux rapports/documents de référence (indiqués entre parenthèses); ii) d'une synthèse de l'état de la mise en œuvre de chacune des décisions.

Mesures suggérées au Conseil

Le Conseil est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Pour toute question concernant la teneur de ce document, prière de contacter:

M. Louis Gagnon

Directeur de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole

Tel. +39 06570 53098

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration					
	<p align="center">Plan d'action immédiate (PAI) – Rapport annuel 2011 et orientations pour 2012</p> <p align="center">-----</p> <p align="center"><i>Rapporteur: David Benfield</i></p>				
1.	Accélérer la mise en œuvre des actions du PAI en cours (par. 9)		X		Des dispositions ont été prises pour accélérer la mise en œuvre des actions du PAI non achevées. La plupart des actions seront achevées d'ici décembre 2012, mais 10 actions seront poursuivies en 2013.
2.	Achever la plupart des actions du PAI d'ici la fin 2012, et la totalité des actions du PAI d'ici la fin 2013, en veillant bien à ne pas sacrifier la qualité à la rapidité (par. 10)		X		idem
3.	Mentionner les actions non achevées fin 2012 dans un rapport détaillé qui sera présenté au Conseil lors de sa session précédant la trente-huitième session de la Conférence, sur la base d'un échéancier communiqué aux Membres à l'avance (par. 10)			X	Un rapport couvrant ces actions sera présenté aux organes directeurs à leurs sessions de 2013 précédant la trente-huitième session de la Conférence de la FAO.
4.	Fournir des informations supplémentaires sur les difficultés de mise en œuvre que présentent certains projets du PAI, notamment la budgétisation axée sur les résultats, la gestion axée sur les résultats et les projets informatiques (par. 10)		X		Les documents CL 145/10 et CL 145-Sup.1 (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MF032F.pdf) rendent compte de l'avancement de ces projets. Des informations continueront d'être fournies aux Membres dans les rapports futurs.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
5.	Veiller à ce que les rapports futurs soient axés sur la concrétisation des avantages plutôt que sur la mise en œuvre des actions conformément à une initiative lancée à cet effet en 2012 (par. 12)		X		L'Initiative relative à la concrétisation des avantages a été au cœur des activités de réforme lancées en janvier 2012 (cf. document CL 145/10 http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MF032F.pdf) et elle continuera d'être mentionnée dans les rapports futurs.
6.	Poursuivre les efforts en vue de la concrétisation des avantages, y compris ceux qui ont trait au changement de culture, à la gestion des ressources humaines, à l'équilibre des effectifs entre les sexes et à la mobilité (par. 13)		X		L'Initiative relative à la concrétisation des avantages a été au cœur des activités de réforme lancées en janvier 2012 (cf. document CL 145/10) et elle continuera d'être mentionnée dans les rapports futurs.
7.	Communiquer le projet de Programme de travail et de budget 2014-2015 aux Membres le 31 janvier 2013, et leur fournir, au plus tard en septembre 2012, une note sur la préparation d'une réunion informelle sur les financements extrabudgétaires (par. 14)		X		1. Le projet de Programme de travail et budget sera disponible à la date indiquée. 2. Le document CL 145/INF/3 (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/mF133f.pdf) fait le point sur l'avancement de la préparation de la réunion informelle sur les financements extrabudgétaires.
8.	Fournir le calendrier provisoire des travaux du Comité de l'éthique, indiquant notamment les dates auxquelles celui-ci devrait faire rapport au Comité financier, au Comité des questions constitutionnelles et juridiques et au Conseil (par. 14)		X		Le Comité de l'éthique s'est réuni à deux reprises en 2012. Il soumettra ses premiers rapports annuels au Comité des questions constitutionnelles et juridiques en février 2013 et au Comité financier en mars 2013.
9.	Nommer le médiateur le plus tôt possible (par. 14)		X		Le processus de nomination du médiateur a débuté. Un examen a également été lancé, en vue de redéfinir et d'harmoniser les rôles et les responsabilités de certaines fonctions associées et connexes (par exemple, Fonctionnaire chargé des relations avec le personnel, Fonctionnaire chargé des questions d'éthique, etc.).

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
10.	Mener à son terme l'action 2.100 du PAI concernant le descriptif des qualifications souhaitables pour le poste de Directeur général (par. 15)		X		Le Président indépendant du Conseil facilite un processus par le biais duquel les propositions de qualifications souhaitables pour le poste de Directeur général sont rédigées et soumises à l'examen des Membres.
11.	Rédiger un document présentant dans leurs grands axes les « dispositions faisant suite à la mise en œuvre du PAI », en vue de son examen par le Comité du Programme et le Comité financier, avant la fin de 2013 (par. 16)			X	Un rapport couvrant ces dispositions sera présenté aux organes directeurs à leurs sessions de 2013, avant la trente-huitième Conférence de la FAO.
Structure et fonctionnement des Bureaux décentralisés ----- <i>Rapporteur: Daniel Gustafson</i>					
12.	Poursuivre la mise en œuvre des propositions visant a) une amélioration de la planification et de la définition des priorités; b) une plus grande souplesse du réseau de bureaux décentralisés; c) le modèle intégré d'exécution du Programme (par. 17)		X		La mise en œuvre de ces trois propositions progresse de façon satisfaisante. (cf. document CL 145/3, par. 13 à 21). Elle se poursuit. (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me906f.pdf)
13.	Soutenir le processus de décentralisation par des mesures qui renforcent l'obligation redditionnelle, les contrôles internes, la transparence et la cohérence, et en particulier intensifier la coopération interne et l'échange de connaissances entre le Siège et les bureaux décentralisés (par. 18)		X		Le document CL 145/3, par. 25 à 26, rend compte des progrès accomplis.
14.	Mettre en place des mesures efficaces de suivi du bon fonctionnement des bureaux décentralisés (par. 18)		X		Le document CL 145/3, par. 22 à 24, rend compte des progrès accomplis.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
15.	Collaborer étroitement avec les organisations d'intégration économique régionales et autres organisations régionales, les institutions nationales et les organismes des Nations Unies, notamment ceux ayant leur siège à Rome, mais aussi avec le secteur privé, des universités, des instituts de recherche et la société civile (par. 19)		X		Avancement décrit dans le document CL 145/3, par. 20 et suivants. La réunion prévue à New York avec les secrétaires exécutifs des commissions économiques régionales de l'ONU a été annulée en raison des intempéries. Le Mémoire d'accord mondial pourrait être signé à Rabat (Maroc) le 12 ou le 13 décembre 2013, à l'occasion des réunions des commissions régionales.
16.	Continuer à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (par. 19)		X		L'Organisation continue à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.
17.	Achever les cadres de programmation par pays dans toute la mesure possible, pour la fin de 2012, afin qu'ils servent d'apports à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme de travail et budget 2014-2015 et permettent de guider un emploi modulable du personnel et des ressources des bureaux décentralisés (par 20)		X		Avancement décrit dans le document CL 145/3, par 15. (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me906f.pdf) D'ici la fin 2012, on prévoit que des cadres de programmation par pays (CPP) (détaillés ou seulement ébauchés) seront définis dans 140 pays, sur les 148 dans lesquels la FAO mène à bien des activités, et où ces cadres pourraient se révéler utiles pour guider les opérations futures.
18.	Mettre en œuvre les mesures proposées pour la formation des fonctionnaires des bureaux décentralisés, en vue d'améliorer leurs compétences techniques et de leur permettre d'assumer des responsabilités d'ordre multidisciplinaire, dans le contexte de la parité hommes-femmes (par. 20)			X	Cette activité débutera dès que possible.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
19.	En ce qui concerne le transfert aux bureaux décentralisés de la gestion et des obligations redditionnelles afférentes aux activités d'urgence, produire pour la fin de l'exercice 2012-2013 un rapport sur les enseignements tirés et sur les coûts connexes (par. 20)			X	Cette activité débutera dès que possible.
20.	Mettre en œuvre les mesures proposées pour la sélection et l'évaluation – fondées sur le mérite – des chefs des bureaux décentralisés (par. 21a)		X		Avancement décrit dans le document CL 145/3, par. 22-24.
21.	Favoriser la mobilité du personnel du cadre organique entre le Siège et le terrain (par. 21b)		X		Avancement décrit dans le document CL 145/3, par. 22.
22.	Transformer les bureaux sous-régionaux en pôles techniques et veiller à ce que l'assortiment de compétences du personnel qui y travaille soit adapté aux besoins locaux (par. 21c)			X	Cette activité débutera dès que possible.
23.	Mettre en œuvre le modèle intégré d'exécution du Programme tel que proposé et préserver la capacité de l'Organisation à répondre aux situations d'urgence et à mobiliser des ressources (par. 21d)		X		Avancement décrit dans le document CL 145/3, par 21. (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me906f.pdf)
24.	Identifier des gains d'efficacité supplémentaires découlant de la mise en œuvre de services décentralisés (par. 21e)			X	Cette activité débutera dès que possible.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
25.	Informier régulièrement le Comité du Programme, le Comité financier et le Conseil de l'état d'avancement de la décentralisation, ainsi que de l'obligation redditionnelle, des contrôles internes, des affectations concernées dans les bureaux décentralisés et des sources de financement connexes (par. 22)		X		Avancement décrit dans le document CL 145/3, section A, sur la décentralisation.
26.	Fournir des informations sur les enseignements à tirer de l'intégration des activités de développement et des interventions d'urgence (par. 22)			X	Les activités débiteront dès que possible.
Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013 ----- <i>Rapporteur: Boyd Haight</i>					
27.	Mettre en œuvre les propositions concernant les réaffectations des montants économisés au renforcement du réseau de bureaux décentralisés, au renforcement de la capacité de planification stratégique, à la fourniture de ressources pour les travaux interdisciplinaires et au dispositif pour les dépenses de sécurité (par. 25)	X			Le compte rendu de ces actions figure dans le document CL 145/3 Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013, Section II. (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me906f.pdf)
28.	Communiquer à la prochaine session ordinaire de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier des informations détaillées sur le fonds multidisciplinaire, et en particulier sur le processus et les critères de sélection et de suivi, (par. 25)	X			Le compte rendu de ces actions figure dans le document CL 145/3 Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013, Section II. (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me906f.pdf)

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
29.	Mettre en œuvre les mesures proposées concernant la transformation i) du Bureau de la communication et des relations extérieures (OCE) en Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer (OCP), et ii) de la Division de la gestion des ressources humaines (CSH) en Bureau des ressources humaines (OHR) situé au niveau supérieur, et du Service d'appui à la gestion des ressources humaines (CSP), rendant compte au Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances (CS), avec un lien fonctionnel vers le Bureau des ressources humaines (par. 26)	X			Le compte rendu de ces actions figure dans le document CL 145/3 Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013, Section II.D et II.E.
30.	Fournir au Conseil, à sa cent quarante-sixième session, en avril 2013, par l'intermédiaire du Comité financier et du Comité du Programme, des informations concernant la transformation de la Division de la gestion des ressources humaines, en mettant l'accent sur les points suivants: a) la transparence et la rapidité de la prise de décision; b) le recrutement fondé sur le mérite, l'équilibre géographique et la parité hommes-femmes; c) l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et d'une stratégie en matière de ressources humaines; d) la mobilité du personnel; e) la communication au sujet de la politique de gestion des ressources humaines (par. 27)		X		Les activités se déroulent selon le calendrier prévu.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
31.	Élaborer de nouvelles propositions de renforcement institutionnel, notamment une stratégie et une approche coordonnées des activités de mobilisation de ressources et d'assistance aux politiques, ainsi que des initiatives visant à améliorer le contrôle interne, et les présenter au Conseil à sa cent quarante-cinquième session (par. 29)	X			Le compte rendu de ces activités figure dans le document CL 145/3 Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013, Section III.
Ébauche du Cadre stratégique révisé ----- <i>Rapporteur: Boyd Haight</i>					
32.	Faire une plus grande place, dans le processus de réflexion stratégique, à la gestion durable des ressources naturelles et à la contribution de l'agriculture, des pêches et des forêts, comme il est indiqué dans le troisième objectif mondial de la FAO (par. 31)	X			Compte rendu figurant dans le document CL 145/4 Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2014-2017, par. 26 et Plans d'action (versions préliminaires), Section III.C. http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me999f.pdf
33.	Inclure les éléments suivants lors de l'élaboration des objectifs stratégiques et de l'établissement des plans d'action axés sur les résultats (par. 32):	X			Compte rendu figurant dans le document CL 145/4 Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2014-2017.
	a) les spécificités et priorités régionales issues des Conférences régionales en 2012, notamment de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord;	X			Activités mentionnées dans Plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques (versions préliminaires), Section III.C.
	b) les avis des comités techniques, en particulier sur la gestion durable des ressources naturelles dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des forêts, du		X		Activités mentionnées dans Plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques (versions préliminaires), Section III.C.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
	patrimoine agricole, des ressources génétiques et de la sécurité sanitaire des aliments dans le contexte du changement climatique mondial.				
c)	les indications données lors de la trente-huitième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale quant aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale;		X		Les activités sont mentionnées dans le document CL 145/4 Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2014-2017, ainsi que dans Plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques (versions préliminaires), Section III.C et elles seront mieux définies dans le projet de PMT 2014-2017/PTB 2014-2015.
d)	les fonctions essentielles et les avantages comparatifs de la FAO;	X			Des objectifs stratégiques ont été définis sur la base des fonctions essentielles et des avantages comparatifs, Section II.C. Les fonctions essentielles sont mentionnées dans Plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques (versions préliminaires), Section III.C.
e)	des informations plus détaillées sur les liens entre les défis mondiaux et les objectifs stratégiques;	X			Ces liens sont indiqués dans Plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques (versions préliminaires), Section III.C.
f)	le lien entre les activités normatives et chaque objectif stratégique et la manière dont ces activités seraient soutenues et améliorées;		X		Ces liens sont indiqués dans Plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques (versions préliminaires), Section III.C et ils seront mieux définis dans le Plan à moyen terme 2014-2017.
g)	la constitution et le renforcement de relations fructueuses avec des partenaires de développement, notamment d'autres entités du système des Nations Unies, les États Membres, la société civile, des organisations non gouvernementales, des coopératives, le secteur privé, des instituts de recherche et des organisations d'intégration économique régionale;		X		Ces éléments sont mentionnés dans Plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques (versions préliminaires), Section III.C et ils seront précisés dans le Plan à moyen terme 2014-2017.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
	h) un cadre robuste pour la planification, la gestion et l'établissement de rapports axés sur les résultats lorsque seront élaborés des plans d'action sur la base des objectifs stratégiques – les plans en question devant être assortis d'indicateurs et de cibles permettant de distinguer clairement entre les objectifs stratégiques de la FAO et les activités de terrain, afin d'aligner les activités normatives de la FAO sur les priorités des pays, déterminées dans les cadres de programmation par pays;		X		Éléments en cours de définition dans le cadre de l'élaboration du Plan à moyen terme 2014-2017
	i) ménager une transition sans heurt et transparente entre l'actuel cadre de résultats quadriennal qui figure dans le Plan à moyen terme (PMT) pour 2010-2013 et le nouveau cadre de résultats que contiendra le PMT pour 2014-2017, en précisant quels domaines d'activité seront maintenus ou au contraire supprimés et quels seront les nouveaux domaines d'activité et le nouveau cadre de responsabilité s'agissant des résultats et de l'allocation des ressources.		X		Éléments en cours de définition dans le cadre de l'élaboration du Plan à moyen terme 2014-2017
34.	Soumettre au Conseil, à sa cent quarante-cinquième session, le Cadre stratégique révisé et une ébauche de Plan à moyen terme pour 2014-2017, afin qu'ils servent de guide pour l'établissement du PTB 2014-2015 (par. 33)	X			Suite donnée décrite dans le document CL 145/4 - Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2014-2017> (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me999f.pdf)
35.	Soumettre au Conseil, à sa cent quarante-sixième session, en avril 2013, le Cadre stratégique révisé, le PMT 2014-2017 et le PTB 2014-2015, avec mise à disposition des documents au plus tard le 31 janvier 2013 (par. 34)		X		Calendrier respecté, documents en attente de l'avis du Conseil, à sa cent quarante-cinquième session.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
Conférences régionales ----- <i>Rapporteur: Daniel Gustafson</i>					
36.	Centrer l'action de la FAO sur les domaines où elle a un avantage comparatif, en particulier la diffusion de connaissances par l'intermédiaire des avis en matière de politiques, l'assistance technique, le renforcement des capacités et la facilitation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (par. 36a)		X		Des efforts sont en cours pour mieux centrer les activités de l'Organisation. Les Conférences régionales joueront un rôle de premier plan, en particulier celles programmées pour 2014.
37.	À travers l'élaboration des cadres de programmation par pays, améliorer l'efficacité de l'assistance de la FAO et contribuer de façon plus stratégique au renforcement des capacités nationales (par. 36c)		X		Cette recommandation a été intégrée dans les conseils relatifs à l'élaboration de nouveaux cadres de programmation par pays et à la mise en œuvre opérationnelle de ceux existants.
38.	Aligner étroitement les cadres de programmation par pays sur les priorités des pays, sur les objectifs stratégiques et sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (par. 36c)		X		idem
39.	Établir les cadres de programmation par pays en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales, les partenaires fournisseurs de ressources, les institutions financières internationales, la société civile et le secteur privé (par. 36c)		X		idem

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
40.	Consulter les parties prenantes de façon régulière et coordonner la définition des priorités, la planification, la programmation et le suivi (par. 36c)		X		idem
41.	Favoriser une collaboration plus intense au niveau (sous-) régional pour améliorer l'efficacité, l'impact et les effets de synergie des programmes régionaux et sous-régionaux, et nouer des partenariats étroits avec les organismes (sous-) régionaux engagés dans des activités de développement et/ou d'assistance humanitaire, notamment les organisations régionales d'intégration économique, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres partenaires (par. 36d)		X		Cette action est mise en œuvre dans le cadre de la réforme globale des activités de l'Organisation. Les prochaines Conférences régionales feront avancer le processus.
42.	Tenir compte des conclusions des Conférences régionales et de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord dans l'examen ou l'élaboration ultérieurs du Cadre stratégique révisé pour 2010-2019, du PMT 2014-2017 et du PTB 2014-2015 par. 37)	X			

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
Rapports des Réunions conjointes du Comité du Programme et du Comité financier (7 mai et 31 mai - 1^{er} juin 2012) ----- <i>Rapporteur: Rakesh Muthoo</i>					
43.	Soumettre à la prochaine session du Conseil, par l'intermédiaire du Comité du programme et du Comité financier, des propositions d'amélioration globale du Programme de coopération technique, conformes au processus de réflexion stratégique et aux cadres de programmation par pays (par. 39)	X			Action achevée. Le Comité du Programme et le Comité financier ont également examiné le document CL 145/8 (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/mf113f.pdf) lors de leur Réunion conjointe du 7 novembre 2012 (cf. document CL 145/5, par.15).
Rapport de la cent dixième session du Comité du Programme (7-11 mai 2012) ----- <i>Rapporteur: Rakesh Muthoo</i>					
44.	Avancer dans l'application du calendrier de haut niveau pour le recrutement du prochain Directeur de l'évaluation, présenté à l'Annexe 2 du document PC 110/9. (http://www.fao.org/docrep/meeting/025/md815F.pdf) dans le respect de la Charte du Bureau de l'évaluation (par. 42)		X		Cette activité est en cours. Un avis de vacance de poste (étape 3) sera publié au début du mois de décembre 2012.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
45.	Informar le Conseil, à sa cent quarante-cinquième session, sur l'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Comité du programme issues de l'évaluation des activités de la FAO en matière de régimes fonciers et droits applicables à la terre et autres ressources naturelles et sur la question de l'accès (par 43)	X			Des dispositions ont été prises. Le document PC 112/INF/4, publié en octobre 2012, donne des informations détaillées à ce sujet. (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/mf008f.pdf)
46.	Faire en sorte que le travail de l'Organisation sur les politiques alimentaires et agricoles, tel qu'il sera recentré, soit intégré dans le Cadre stratégique révisé pour 2010-2019, le Plan à moyen terme 2014-2017 et les cadres de programmation par pays (par. 44b)		X		L'intégration de ces domaines prioritaires se fait dans le contexte de l'élaboration des cadres de programmation par pays (fin 2012) et du Plan à moyen terme 2014-2017 (janvier 2013).
47.	Intégrer des interventions d'urgence et des activités de développement dans les cadres de programmation par pays, de façon à renforcer la capacité de résistance et à promouvoir la durabilité (par. 45c)		X		L'intégration de ces interventions et activités se fait dans le contexte de l'élaboration des cadres de programmation par pays (fin 2012) et du Plan à moyen terme 2014-2017 (janvier 2013).

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
Rapports des cent quarante-troisième (7-11 mai 2012), cent quarante-quatrième (14-15 mai 2012) et cent quarante-cinquième (1er juin 2012) sessions du Comité financier ----- <i>Rapporteur: David McSherry</i>					
48.	Mettre en œuvre les recommandations du Comité financier concernant les nouveaux efforts à faire pour encourager le versement des contributions de l'année et les arriérés (par. 48b)		X		<p>Le Secrétariat poursuit ses efforts engagés au Siège et dans les bureaux de la FAO pour rappeler aux États Membres leurs obligations financières et les exhorter à verser en temps voulu les contributions mises en recouvrement pour lui permettre de gérer ses liquidités en vue de l'exécution du programme de travail, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • en leur communiquant régulièrement un relevé des contributions dues; • en mettant à jour chaque mois l'état des contributions et des arriérés sur le site Web public de la FAO; • en introduisant des modifications dans le site Web public de la FAO (structure, nouvelle présentation graphique, mise en évidence des paiements), de façon à rendre les informations plus accessibles et plus visibles; • en réclamant le règlement des contributions de l'année et des arriérés, par l'envoi de courriers officiels ou en prenant directement contact avec des Représentants des États Membres et des fonctionnaires gouvernementaux; • en communiquant l'état des contributions et des arriérés, en encourageant les États Membres à payer, et en remerciant ceux qui les ont versés dans les délais, lors des sessions des organes directeurs.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
49.	Rendre compte des résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du Cadre stratégique et Plan d'action pour la gestion des ressources humaines 2012-2013, et de la stratégie visant à promouvoir le changement de culture, au moyen notamment d'une politique de mobilité du personnel efficace (par. 48d)		X		Des rapports intérimaires sur la mise en application du Cadre stratégique et Plan d'action pour la gestion des ressources humaines sont présentés au Comité financier à chacune de ses sessions. Le document FC 147/11 2012 publié en novembre 2012, (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/bodies/Fin_Comm/Documents_FC_147/fr/FC147-11.pdf) fait le bilan des progrès réalisés en matière de politique de mobilité du personnel visant, entre autres, à conduire et à promouvoir le changement de culture.
50.	Veiller à ce que les principaux objectifs de la mise en conformité aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), le passage à la version R12 d'Oracle et la mise en œuvre d'un système de gestion des risques de l'Organisation soient réalisés conformément au calendrier prévu et dans les limites des prévisions de dépenses (par. 48e)		X		IPSAS et R12: Le nouveau système mondial de gestion des ressources a été mis en service comme prévu le 6 novembre 2012; il est utilisé au Siège et dans tous les bureaux régionaux pour le traitement des opérations financières et des opérations relatives aux ressources humaines. Le calendrier établi pour son déploiement progressif dans plus de 100 bureaux décentralisés, dans le monde entier, a été accéléré et s'achèvera en mai 2013. Les activités IPSAS avancent comme prévu et le programme devrait être exécuté sans dépasser le budget initial de 38,5 millions d'USD (voir le document CL 145/7, par. 32-36) (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/mf203f.pdf) Gestion des risques de l'Organisation: En vue de garantir l'achèvement du projet de gestion des risques de l'Organisation pour décembre 2013, un plan de projet révisé a été élaboré dans le cadre d'une initiative plus large sur le contrôle interne et l'obligation redditionnelle, relevant du programme de changement transformationnel (voir les documents CL 145/3, par. 25-26 (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me906f.pdf) et CL 145/10, par. 9vi, 50-51) (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MF032F.pdf)

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
Comité de la sécurité alimentaire mondiale ----- <i>Rapporteur: Kostas Stamoulis</i>					
	Rapport de la trente-huitième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (session extraordinaire, 11 mai 2012)				
51.	Demander à l'Assemblée générale des Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil économique et social (ECOSOC), d'approuver les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, et d'assurer une large diffusion de celles-ci auprès de l'ensemble des institutions et organismes des Nations Unies concernés (par. 49d)			X	Cette demande figurera dans le Rapport du Président du CSA qui sera transmis à l'Assemblée générale des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'ECOSOC.
Questions constitutionnelles et juridiques ----- <i>Rapporteur: Antonio Tavares</i>					
	Rapport de la quatre-vingt-quatorzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (19-21 mars 2012)				
52.	Maintenir la procédure actuelle de sélection des membres extérieurs du Comité de l'éthique, selon laquelle chacun des comités adresse sa propre recommandation au Conseil (par. 52c)		X		La procédure de sélection sera maintenue.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
	Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation				
53.	Soumettre la demande d'admission à la qualité de membre de l'Organisation émanant de la République du Soudan du Sud à la Conférence, à sa trente-huitième session (juin 2013), pour approbation (par. 56)		X		La demande du Gouvernement du Soudan du Sud sera soumise à la Conférence, à sa trente-huitième session, dans le document C 2013/10. (http://www.fao.org/docrep/meeting/025/md644f.pdf)
Questions relatives à la gouvernance ----- <i>Rapporteur: Louis Gagnon</i>					
	Programme de travail pluriannuel du Conseil 2012-2015				
54.	Ajouter au Programme de travail pluriannuel du Conseil les actions du PAI qui ne sont pas achevées (par. 60)	X			Toutes les actions du PAI non achevées sont recensées dans le Programme de travail pluriannuel du Conseil (cf. document CL 145/14) (http://www.fao.org/docrep/meeting/026/ME958F.pdf)
55.	Inclure le Rapport de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord dans le Programme de travail pluriannuel du Conseil (par. 61)	X			Ce point a été ajouté au Programme de travail pluriannuel.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
	Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-troisième session				
56.	Recenser toutes les actions et les classer en fonction de l'état d'avancement de leur mise en œuvre (par. 63)	X			La présentation de ce rapport a été modifiée pour tenir compte des suggestions faites par des Membres.
Questions diverses					
	Contribution de la FAO au Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 <i>Rapporteur: Boubaker Ben Belhassen</i>				
57.	Intégrer les parties pertinentes du Programme d'action d'Istanbul dans le Programme de travail de la FAO et continuer à aider les pays les moins avancés (PMA) à mettre en œuvre des éléments du Programme d'action qui les concernent (par. 58)		X		Les trois Organisations ayant leur siège à Rome (FAO, PAM et FIDA) ont constitué un groupe de travail au titre du domaine prioritaire du Programme d'action d'Istanbul qui les concerne: à savoir l'agriculture, la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement rural dans les PMA. Ce groupe a pour principale fonction de contribuer à la mise en œuvre coordonnée, cohérente, efficace et attentive à la problématique homme-femme des activités du Programme d'action d'Istanbul relevant de son domaine de compétence.

MESURES DÉCIDÉES		État d'avancement			OBSERVATIONS
		Achevé	En cours	Pas encore commencé	
	<p align="center">Méthodes de travail du Conseil</p> <p align="center"><i>Rapporteur: Louis Gagnon</i></p>				
58.	Veiller à ce que des exemplaires des Textes fondamentaux soient mis à la disposition des délégués dans toutes les langues à chaque session du Conseil (par. 80)		X		Des exemplaires des Textes fondamentaux sont disponibles sur demande au comptoir des documents et dans la Salle rouge.
59.	Veiller à ce que tous les documents destinés au Comité du Programme, au Comité financier et au Conseil soient livrés dans toutes les langues dans les délais fixés (par. 81)		X		Le Secrétaire général énumérera oralement les documents disponibles, au début de la session.

